



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU JURA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe rapport n° 11

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 juin 2017

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

DETAIL

Envoyé en préfecture le 13/07/2017

Reçu en préfecture le 13/07/2017

Affiché le

SLOW

ID : 039-283900017-20170629-C2017_12-DE

A – SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Dépenses :

Chapitres	Libellé	Réalisé 2015	Crédits 2016 BP+BS+DM	Réalisé 2016	% Réalisation	% Variation 2016/2015
011	Charges à caractère général	2 593 743	2 815 146	2 504 212	88,95%	-3,45%
012	Charges de personnel	12 155 619	12 363 387	12 226 630	98,89%	0,58%
65	Autres charges de gestion courante	163 277	144 859	140 046	96,68%	-14,23%
66	Charges financières	214 433	209 300	171 929	82,14%	-19,82%
67	Charges exceptionnelles	777	16 116	7 630	47,34%	881,98%
022	Dépenses imprévues	0	9 167	0	0,00%	0,00%
	Total dépenses réelles (hors opérations d'ordre)	15 127 849	15 557 975	15 050 447	96,74%	-0,51%
	<i>Opérations d'ordre</i>	2 948 589	2 889 480	2 828 670		
	TOTAL GENERAL - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	18 076 438	18 447 455	17 879 117		

Le pourcentage de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement 2016 est de **96,74%** (98,50 % en 2015, 97,70 % en 2014).

Les dépenses réelles de fonctionnement 2016 sont en **diminution de 77 402 € soit - 0,51 %** (+ 170 641 € en 2015 soit +1,14 %; + 44 972 € en 2014 soit + 0,30 %).

Détail des principaux postes de dépenses :

c/011 – Charges à caractère général : - 3,45 % soit - 89 531 €

(- 8,36 % soit - 236 527 € en 2015 ; - 1,71 % soit - 49 190 € en 2014)

Les postes liés à l'énergie (électricité, chauffage urbain, combustibles, carburants) qui avaient diminué de 106 295 € en 2014, augmenté de 3 508 € en 2015, diminuent en 2016 de 42 641 € :

- le chauffage urbain, qui avait diminué de 60 972 € en 2014, augmenté de 1 103 € en 2015, augmente de 9 008 €.
- les combustibles, qui avaient diminué de 22 755 € en 2014, augmenté de 3 003 € en 2015, diminue de 10 187 €.
- l'électricité, qui avait diminué de 8 740 en 2014, augmenté de 6 096 € en 2015, diminue de 21 563 €.

- les carburants, qui avaient diminué de 13 829 € en 2014, de 13 710 € en 2015, essentiellement en raison de la baisse du prix du pétrole, diminuent à nouveau en 2016 de 19 899 €.

Globalement, les autres postes d'achats de fournitures sont en diminution de 20 408 € (- 4%) dans le prolongement de la baisse de 2015.

Le poste des locations immobilières et des charges locatives diminue de 37 292 € soit - 41 % (- 15 700 € en 2015 soit - 17,63 %; - 22 449 € en 2014 soit - 20,13%). La diminution a été amorcée depuis plusieurs années avec la fin progressive du logement des Sapeurs-Pompiers Professionnels. Les 5 derniers contrats de location pour le logement des sapeurs-pompiers professionnels ont été résiliés au 1^{er} juillet 2015, de même qu'un contrat de location d'un logement jusqu'alors nécessaire au fonctionnement du CIS de LONS-LE-SAUNIER. Lorsque le nouveau CIS de LONS-LE-SAUNIER sera réalisé à MONTMOROT en 2018, il sera mis fin à la location des logements actuellement loués à l'OPHLM (bureaux et chambres de garde 41 400 €/an) tout près de l'actuel CIS.

Le poste des locations mobilières diminue de 9 710 € soit -18 % en 2016 (après diminution de 1 622 € en 2015 soit - 3,65 % ; de 2 184 € en 2014 soit - 4,68 %).

Le poste entretien, réparations, maintenance augmente globalement de 8 670 € soit 2 % (après diminution de 49 103 € en 2015 soit - 8,39 % ; augmentation de 37 406 € en 2014 soit + 6,83 %). Les crédits utilisés sur ces postes sont très variables d'une année sur l'autre car ils dépendent notamment de la quantité de travaux confiée à des prestataires extérieurs.

La consommation des crédits consacrés à la formation est en diminution de 46 284 € (diminution de 37 791 € en 2015 ; augmentation de 24 562 € en 2014), en raison notamment d'une gestion plus efficiente des crédits alloués (convention avec des prestataires fournisseurs de repas à moindre coût, délocalisation d'une partie des formations centralisées, réduction des stages à l'extérieur, mutualisation des déplacements chaque fois que cela est possible,...).

Le poste affranchissement et télécommunications est maîtrisé avec une augmentation de 2 910 € (diminution de 8 633 € en 2015) soit 2%.

A noter également :

- l'augmentation de 5 854 € (25 %) des lignes fêtes et cérémonies, foires et expositions, réceptions (après - 9757 € en 2015 soit - 29,59 %) ;
- la constance des frais de nettoyage des locaux (+ 60 €), suite à une révision des contrats (après - 22 126 € en 2015 soit - 38,78 %) ;
- la diminution des remboursements aux employeurs des SPV conventionnés de 1 389 € (- 3 %) après l'augmentation de 2015 de 12 922 € (25,55 %) montrant ainsi l'efficacité du système mis en place dans le Jura.

c/012 – Frais de personnel : + 0,58 % soit + 71 011 €

(+ 3,17 % soit + 373 076 € en 2015 ; + 1,13 % soit + 131 196 € en 2014 ; + 3,54 % soit + 397 956 € en 2013)

Ce chapitre, qui avait enregistré une diminution en 2011, est en augmentation constante depuis 2012. Toutefois, l'augmentation est faible en 2016 et traduit notamment la gestion attentive et prudente en matière de personnels. En effet, le CASDIS du 14 décembre 2015 a souhaité mettre en place un

certain nombre de mesures tendant à réaliser des économies telles que : le gel d'un poste de contractuel au service opérations, la fin des contrats d'avenir et d'apprentissage, le non remplacement systématique des départs (retraite, mutation).

Le poste dédié au personnel rémunéré diminue de 90 597 € (après une augmentation de 224 764 € en 2015, 178 579 € en 2014 et 234 879 € en 2013). Cette diminution est essentiellement due au non remplacement d'un poste au service du personnel et la disponibilité d'un personnel sur les six premiers mois de l'année.

Pour ce qui concerne l'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires :

- Le montant des indemnités versées en 2016 est globalement plus important que celui versé en 2015 (+476 772 € dont 226 461 € de charges rattachées correspondant au mois de décembre effectivement payées en janvier 2017) celles relatives au service de santé diminuant en revanche de 7 706 €.
- Les versements en faveur des anciens SPV sont stabilisés à 851 000 €.

c/65 – Autres charges de gestion courante : - 14,23% soit - 23 231 €
(- 7,20 % soit - 12 674 € en 2015 ; - 15,58 % soit - 32 464 € en 2014)

Ce chapitre enregistre essentiellement :

- une diminution des subventions (- 16 306 €) due à la diminution de la subvention au Comité des Œuvres sociales,
- une diminution des indemnités, charges et frais de missions alloués aux élus (- 2 640 € d'indemnités kilométriques)

c/66 – Intérêts des emprunts : - 19,82 % soit - 42 504 €
(+ 27,69 % soit + 46 501 € en 2015 ; - 3,07 % soit - 5 310 € en 2014)

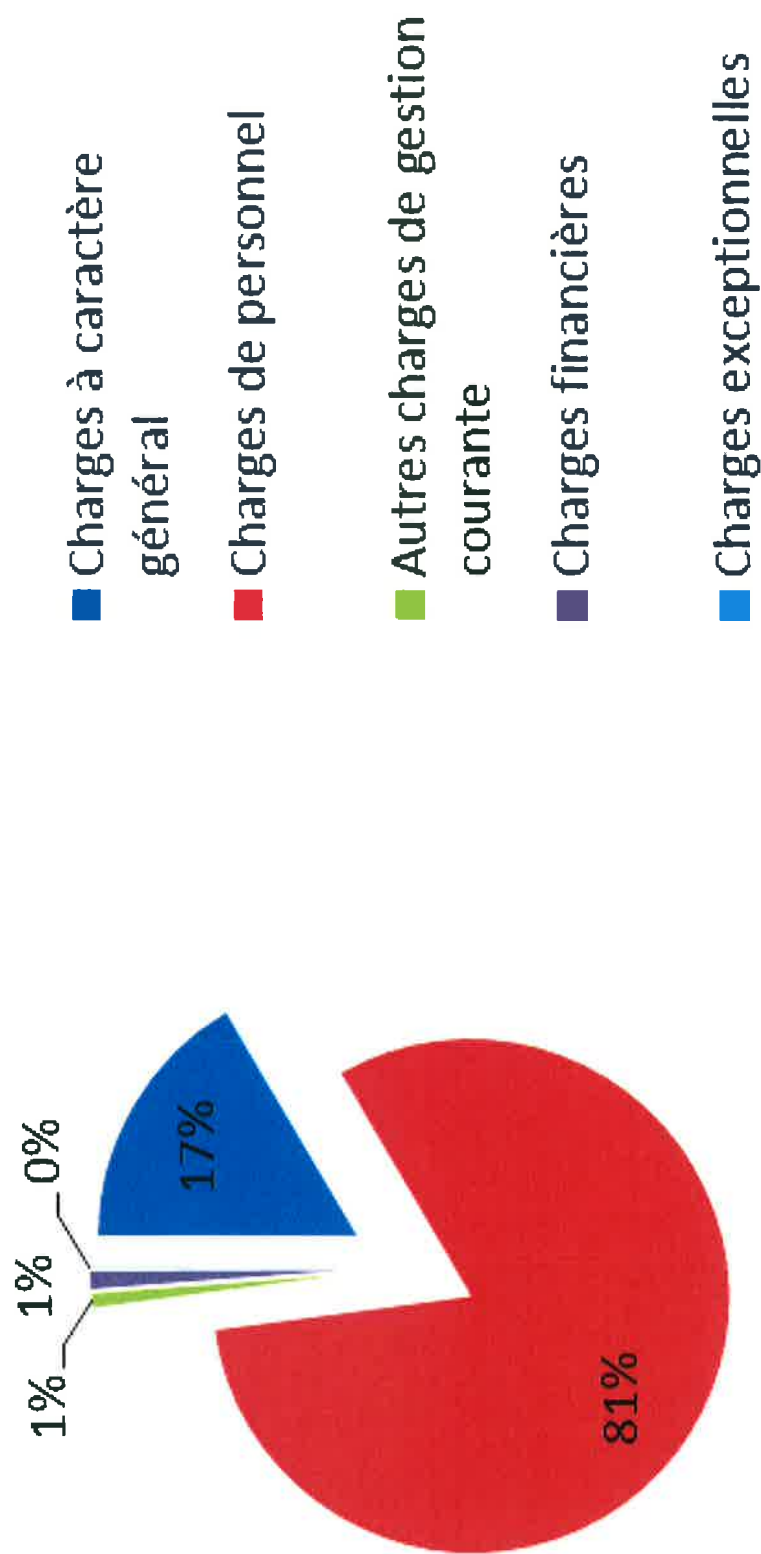
La charge des intérêts d'emprunts continue sa décroissance, en raison notamment de la diminution des taux révisibles sur une partie de la dette (indexée sur Euribor 6 mois et Euribor 12 mois, négatifs tous les deux) et de la diminution naturelle du montant des intérêts avec le vieillissement de la dette. Ce chapitre devrait à nouveau décroître en 2017, avant l'opération CIS LONS-LE-SAUNIER et services logistiques à MONTMOROT.

Le chapitre 67 - Charges exceptionnelles, enregistre une augmentation de 6 853 € pour une réalisation de 7 630 € contre 777 € en 2015 correspondant à l'application d'une clause pénale dans le cadre de la résiliation d'un compromis immobilier (VILLENEUVE-SOUS-PYMONT).

c/042 – Opérations d'ordre : - 4,07 % soit - 119 919 €
(+ 4,50 % soit + 126 892 € en 2015 ; +3,33 % soit + 90 999 € en 2014)

Ce poste concerne essentiellement la dotation aux amortissements qui est une opération sans décaissement.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2016



b) Recettes :

Chapitres	Libellé	Réalisé 2015	Crédits 2016 BP+BS+DM	Réalisé 2016	% Réalisation	% Variation 2016/201
70	Produits des services, du domaine et ventes directes	643 373	630 000	666 933	105,86%	3,66%
74	Contributions et participations	16 800 897	16 945 726	16 940 791	99,97%	0,83%
75	Autres produits de gestion courante	139	46 000	8 219	17,87%	5812,95%
77	Produits exceptionnels	172 523	90 722	101 368	111,73%	-41,24%
013	Atténuation de charges	41 183	40 000	32 934	82,34%	-20,03%
	Total recettes réelles (hors résultat antérieur et opérations d'ordre)	17 658 115	17 752 448	17 750 245	99,99%	0,52%
	Opérations d'ordre	483 299	461 764	460 954		
	Excédent de fonctionnement reporté	168 265	233 243	0		
	TOTAL GENERAL - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	18 309 679	18 447 455	18 211 199		

Le montant réalisé en 2016 des recettes réelles est quasi conforme à la prévision (99,99 %), soit une différence de 2 203 € ; en 2015 la réalisation était supérieure à la prévision (100,02% soit +3 042 €) ; en 2014 la réalisation était inférieure à la prévision (98,94 % soit – 184 044 €).

La différence entre les recettes et les dépenses de l'exercice donne en 2016 un résultat positif de 332 082 € porté à 565 325 € compte tenu du report de l'exercice 2015 (en 2015 : 74 987 € porté à 233 243 € compte tenu du report de l'exercice 2014).

Ce résultat 2016 a été anticipé et intégralement inscrit au Budget Primitif 2017.

Détail des principaux postes de recettes :

c/70 – Produits des services, du domaine et ventes directes : + 3,66 % soit + 23 560 €

(+59,85 % soit + 240 882 € en 2015 ; - 17,24 % soit - 83 816 € en 2014, - 23,05 % soit - 145 687 € en 2013)

Ce chapitre constate essentiellement les recettes des interventions payantes, mais également, depuis 2015 les remboursements pour les mises à disposition de personnels.

L'écart constaté provient pour :

- 15 203 € des interventions soumises à facturation (dont les quatre trimestres de transports pour carences d'ambulanciers).
- 11 830 € des contrôles techniques des points d'eau auprès de communes ainsi que des renforts de manoeuvrants auprès de l'ENSOSP d'Aix-en-Provence.

Les autres recettes provenant de mise à disposition de personnel facturée (Ministère et Fédération) sont en baisse de 3 474 €.

A noter que la réalisation du chapitre est supérieure de 36 933 € (+ 5,86 %) à la prévision.

c/74 – Contributions et participations : + 0,83 % soit + 139 894 €
(+ 1,23 % soit + 203 888 € en 2015)

Ce chapitre correspond notamment aux contributions du Département, des Communes et EPCI compétents (avec la possibilité ouverte par la loi NOTRE, les CC de Val d'Amour et de Champagnole Porte du Haut Jura ont versé pour la première fois en 2016 une contribution en lieu et place de leurs communes membres). Les réalisations sont conformes à la prévision pour ce qui concerne les contributions. Les participations aux emprunts quant à elles diminuent symétriquement aux dépenses (- 20 620 € en 2016, + 166 244 € en 2015) compte tenu de l'indexation de certains d'entre eux sur des taux d'intérêts nuls.

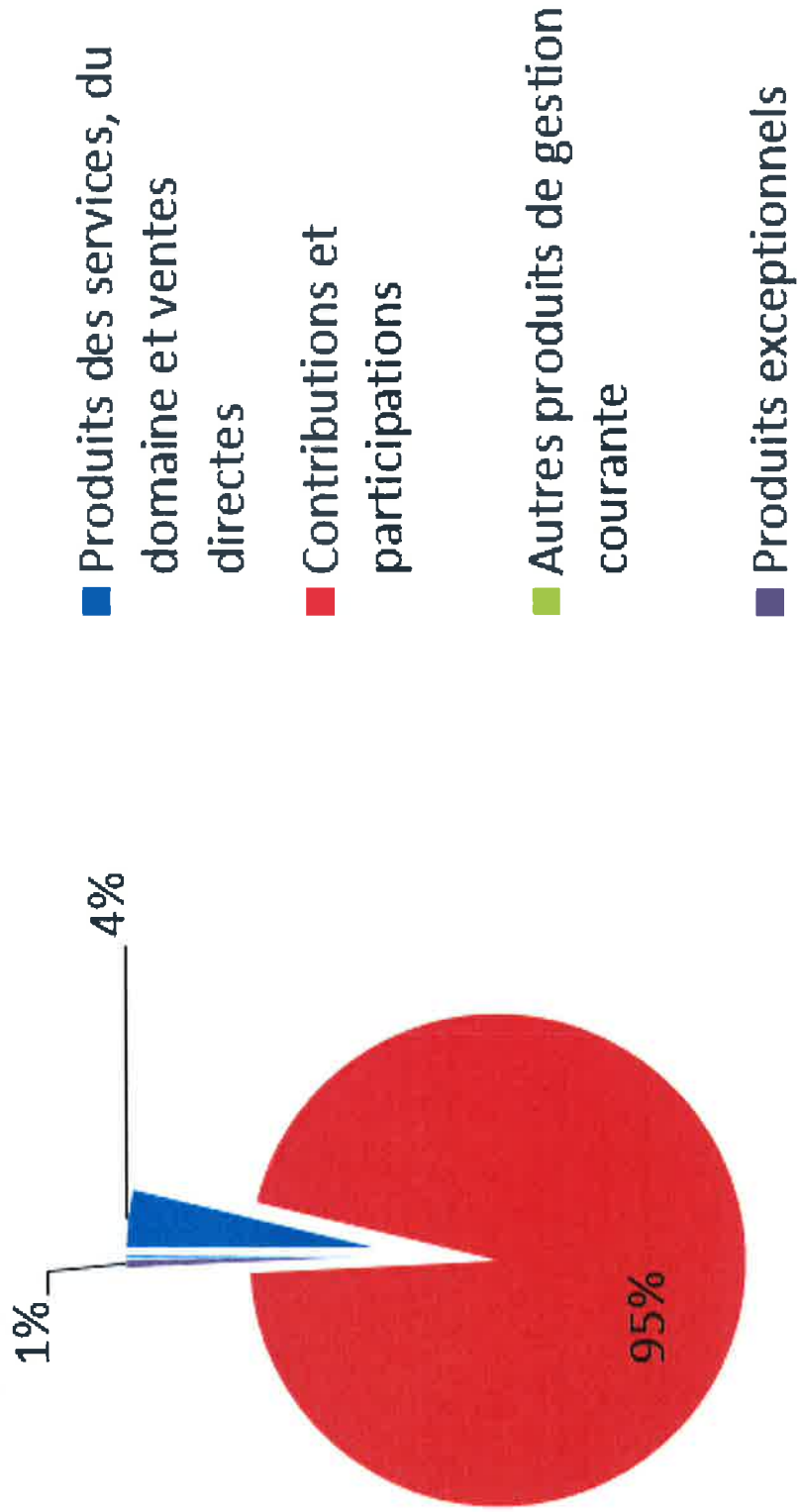
c/013 – Atténuation de charges : - 20,03 % soit - 8 249 €
(- 11,33 % soit - 5 260 € en 2015 ; + 4,75 % soit + 2 107 € en 2014)

- Ce chapitre regroupe les rabais, remises, ristournes obtenus et les remboursements par l'assurance du personnel (notamment le remboursement lié à la convention de gestion avec la MNSP dans le cadre de la protection sociale des SPV).

Les chapitres 75 - Produits divers de gestion courante et 77 - Produits exceptionnels

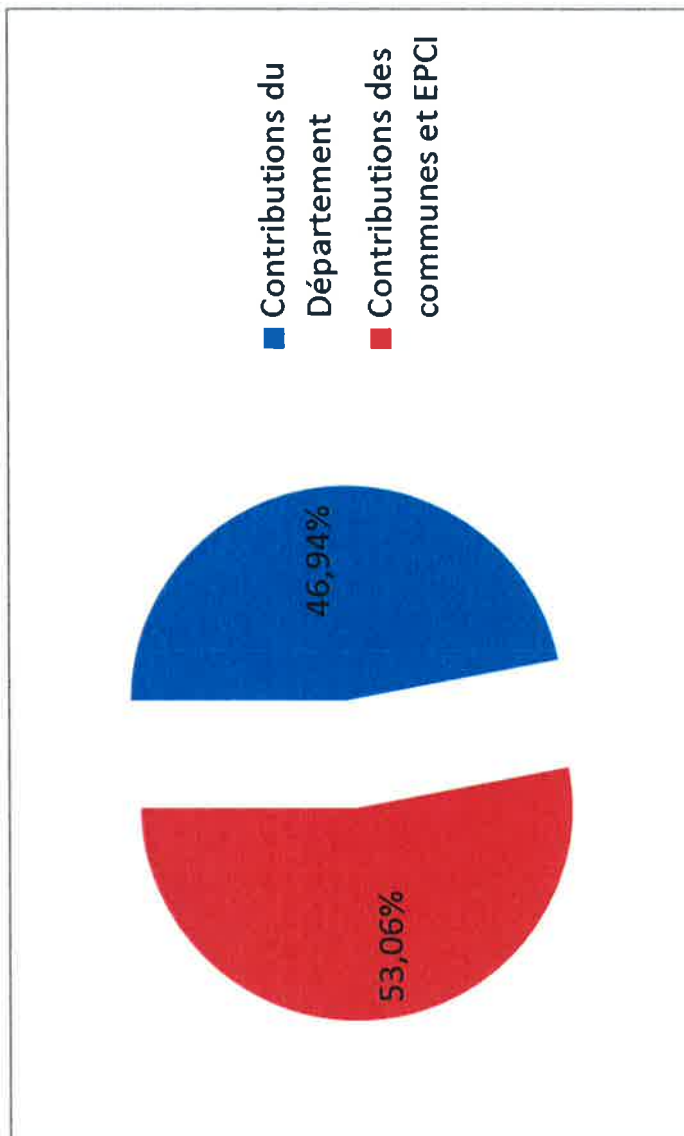
Ces chapitres ont enregistré en 2014 une diminution de 31,14 % soit - 24 847 €, en 2015 une augmentation de 214,27% soit + 117 721 € et en 2016 une diminution de 36,53 % soit 63 075 € (produits des cessions d'immobilisation matérialisant les réformes de véhicules de « Webenchères » plus avantageux que des ventes par les Domaines).

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2016



VENTILATION DES CONTRIBUTIONS 2016

	2015	2016	
Contributions du Département :	7 629 048	7 829 548	46,94%
Contributions des communes et EPCI :	8 849 373	8 849 373	53,06%
	<u>16 478 421</u>	<u>16 678 921</u>	



B – SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Dépenses :

Chapitres	Libellé	Crédits 2016 BP+BS+DM + RAR (n-1)	Réalisé 2016	% Réalisation	Reports sur 2017
16	Emprunts	481 620	481 620	100,00%	
20-204-21-23	Opérations d'équipement	7 187 940	2 152 146	29,94%	2 002 164
020	Dépenses imprévues	377 444	0		
Total dépenses réelles (hors opérations d'ordre)		8 047 004	2 633 766	32,73%	
	<i>Opérations d'ordre et patrimoniales</i>	1 300 581	1 299 771		
TOTAL GENERAL - DEPENSES D'INVESTISSEMENT		9 347 585	3 933 537		

Le pourcentage de réalisation des investissements est de 32,73 % (78,09 % en 2015 ; 53,94 % en 2014). Il est porté à 57,61 % (94,41 % en 2015 ; 93,85 % en 2014) si l'on tient compte des reports sur 2017.

Ce ratio s'explique notamment par l'inscription de crédits de paiement non consommés à hauteur de 2 675 000 € pour la construction du CIS LONS-LE-SAUNIER à VILLENEUVE-SOUS-PYMONT, le projet ayant fait l'objet d'une nouvelle orientation lors du CASDIS du 28/06/16.

En outre, des dépenses ont été engagées à hauteur de 1 110 150,33 €, au titre du programme 2016 de renouvellement des matériels roulants, qui donneront lieu à un paiement en 2017.

Pour ce qui concerne les infrastructures, l'année 2016 a été consacrée, pour l'essentiel, à la préparation administrative et financière de nouvelles opérations immobilières. Le CASDIS a ainsi décidé de la construction du CIS LES COMBES et d'une nouvelle caserne à RANCHOT dans le cadre du regroupement des CIS d'ORCHAMPS et de CHAUX, de la réhabilitation du CIS de CLAIRVAUX-LES-LACS, de la construction du CIS LES ROUSSES associée à celle des services techniques communaux ; le CASDIS a également validé la réalisation d'un projet commun à MONTMOROT de construction du centre de secours principal de LONS-LE-SAUNIER et des services logistiques du SDIS. Ces opérations ont généré une dépense cumulée de 57 366€.

Plusieurs opérations, achevées en 2015 enregistrent des dépenses comptabilisées au titre de l'exercice 2016. Il s'agit des CIS de DOLE, CHAUSSIN, LA MARRE, CHAUMERGY et LE FINAGE. Le solde cumulé des paiements s'élève à 245 721 €.

Les opérations de construction du nouveau CIS d'ANDELOT-EN-MONTAGNE et de réhabilitation du CIS LA BIENNE, en phase travaux en 2016, ont généré une dépense totale de 196 509 €.

D'autres travaux d'amélioration dans les CIS, à l'atelier et à la direction ont également été réalisés, comme tous les ans et pour un montant total de 155 944,63 € en 2016 (151 088,48 € en 2015), maintenant ainsi le patrimoine du SDIS en bon état.

Pour ce qui concerne les véhicules, un montant global de 610 614 € (1 097 688 € en 2015) a été dépensé :

- 485 400,20 € au titre de l'exécution du programme d'équipement 2015. Les dépenses enregistrées en 2016 concernent l'achat de 4 VSAV, 2 VL et la révision décennale de l'EPA affectée au CIS de SAINT-AMOUR.
- 125 214,02 € au titre de l'exécution du programme d'équipement 2016 correspondant à l'achat d'un FPTL (châssis), de 2 VL et à l'équipement de 3 VLTUHR.

Concernant les dépenses d'habillement qui s'élevaient à 219 447,36 € (203 038 € en 2015), deux plans de dotations pluriannuels ont été lancés en 2016 à budget constant :

- le renouvellement du casque F1 SF par le casque F1 XF de couleur jaune : 32 000,09 € ont été consacrés à l'achat de 101 casques,
- la dotation en blouson coupe-vent : 628 blousons ont été achetés pour une somme de 41 372,64 €.

En complément de ces dépenses, 11 167,29 € ont été consacrés à l'équipement des JSP. Le solde des crédits utilisés (134 907,34 €) a été affecté à l'achat d'effets divers (polos, sweat, pantalons, ...) dans le cadre de l'échange et du renouvellement de dotation.

Enfin, avec les ventes diverses de matériels et de véhicules, le SDIS constate une moins-value de 9 202 € (= prix de cession – valeur nette comptable).

b) Recettes :

Chapitres	Libellé	Crédits 2016 BP+BS+DM + RAR (n-1)	Réalisé 2016	% Réalisation	Reports sur 2017
10	Ressources propres (FCTVA - Affectation)	900 000	856 469	95,16%	
13	Rbt d'emprunt par le Conseil Départemental	309 000	314 801	101,88%	
16	Emprunts	1 240 000	0	0,00%	
13	Subventions d'équipement	1 942 562	114 415	5,89%	
27	Autres immobilisations financières	0	0		
Total recettes réelles (hors résultat antérieur et opérations d'ordre)		4 391 562	1 285 685	29,28%	
	Opérations d'ordre (dont crédits cession automatiques)	3 728 297	3 667 488		
	Excédent d'investissement reporté	1 252 247			
	TOTAL GENERAL - RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 347 585	4 953 173		

Envoyé en préfecture le 13/07/2017

Recu en préfecture le 13/07/2017

2017-283900017-20170629-C2017_12-DE

En 2016, le montant du FCTVA augmente de 94 554 € par rapport à 2015 (+ 292 314 € en 2015 ; + 88 286 € en 2014).

Il n'y a pas eu de réalisation de la prévision de recette de 1 240 000 € d'emprunt, cette inscription au BP 2016 d'un emprunt pour le compte du Conseil Départemental pour sa participation au financement de la caserne de Lons le Saunier avait servi à équilibrer au BP 2016 la section d'investissement en l'absence de reprise de l'excédent d'investissement 2015. La reprise de cet excédent au BS 2016 aurait pu conduire à rectifier cette inscription initiale, et à faire passer le taux de réalisation à 40,8 %.

Il n'y a pas eu d'affectation du résultat de fonctionnement en investissement.

Les recettes de subvention s'élèvent à 183 761,83 € (858 935 € en 2015 dont 675 582,96 € pour le CIS du GRAND DOLE) pour le financement notamment des casernes de : LA MARRE (8 984,35 €), CHAUMERGY (4 834,18 €), LE FINAGE (996,60 €), CHAUSSIN (69 346,70 €), ANDELOT-EN-MONTAGNE (99 600 €).

Le faible taux de réalisation s'explique notamment par une inscription budgétaire non réalisée de 1 435 000 € correspondant aux participations de l'ECLA et des communes de 1er appel au projet de construction du CIS LONS-LE-SAUNIER à VILLENEUVE-SOUS-PYMONT.

En outre, le Département a remboursé en 2016 314 801€ (244 970 € en 2015) de capital d'emprunts contractés pour le financement de certaines casernes (dont Dole pour la plus récente).

Synthèse :

L'exercice 2016 seul dégage :

- en fonctionnement : un solde positif de 332 081,36 € (il était positif de 64 977,90 € en 2015, négatif de 235 222,74 € en 2014)
- en investissement : un solde positif de 1 019 635,65 € (il était négatif de 2 104 111,53 € en 2015, positif de 1 557 652,88 € en 2014)

Compte tenu des résultats à la clôture de l'exercice 2015 :

- Le solde de fonctionnement 2016 est de 565 324,70 € (233 243,34 € en 2015)
- Le solde d'investissement 2016 est de 2 271 882,82 € (1 252 247,17 € en 2015)

Compte tenu des reports de dépenses et recettes des investissements 2016 à hauteur de 2 002 163,60 €, les crédits disponibles pour de nouveaux investissements s'élèvent à 269 719,22 €.

Comme dans toutes les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux, les tensions budgétaires demeurent au SDIS du Jura, compte tenu de son mode de financement et des diminutions annoncées des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales.

Il faut continuer à rester vigilant sur les dépenses en personnel tant permanent que volontaire et sur les investissements et leur mode de financement.

La réflexion devra porter, dans le futur, sur la structure même du SDIS et sur le niveau de service à rendre à la population pour rester dans un coût maîtrisé.